

Les frais de l'assurance vie*

Montant minimal de versement initial :

50 000 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat

15 €

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Support fonds euro

0,75 % de l'épargne par an

Support unités de compte

Sur le compartiment classique en gestion libre : 1,00 % de l'épargne par an

Sur le compartiment classique avec mandat (y compris en cas de gestion profilée) : 2,50 % de l'épargne par an

Sur le compartiment personnalisé avec mandat : 2,50 % de l'épargne par an

Support Eurocroissance

NA

Frais de gestion des unités de compte

1/ Compartiment Classique

Fonds monétaire ou taux court terme (moyenne)

0,21 %

dont taux de rétrocessions de commissions***

0,01 %

Fonds obligations (moyenne)

1,15 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,38 %

Fonds actions** (moyenne)

1,87 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,69 %

Fonds diversifiés (moyenne)

1,56 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,70 %

Fonds absolute return (moyenne)

1,79 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,51 %

Fonds immobilier**** (moyenne)

1,25 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,19 %

2/ Compartiment personnalisé

Fonds monétaire ou taux court terme (moyenne)

0,26 %

dont taux de rétrocessions de commissions***

0,05 %

Fonds obligations (moyenne)

0,84 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,18 %

Fonds actions** (moyenne)

1,60 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,50 %

Fonds diversifiés (moyenne)

1,41 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,56 %

Fonds absolute return (moyenne)

1,40 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,26 %

Fonds immobilier**** (moyenne)

2,17 %

dont taux de rétrocession de commissions***

0,23 %

Autres frais annuels

Frais forfaitaires

NA

Frais proportionnels

NA

NA : non applicable

* Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** La catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

*** Part des frais reversée au profit de la Compagnie d'assurance au cours du dernier exercice clos.

**** La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI

NEUFLIZE VIE Société anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 24 986 192 euros.

R.C.S. Paris B 377 678 917. Entreprise régie par le Code des Assurances.

Siège social : 119-121 boulevard Haussmann, 75008 Paris - Téléphone : 01 56 21 80 00

Les frais de l'assurance vie***Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)**

Frais sur versement	2,50 % max
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	NA
Frais d'arbitrage	
proportionnels	<i>Entre compartiments et au sein du compartiment classique : 1,00 %</i> <i>Au sein du compartiment personnalisé : 1,75 % maximum de chaque montant investi ou désinvesti sur une unité de compte</i>
nombre d'arbitrages gratuits par an	NA
Frais de transfert sortant vers un autre produit	2,00 % max
Frais sur les versements de rente	3,00 % par arrérage de rente
Frais de rachat	0,00 %

NA : non applicable

* Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** La catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

*** Part des frais reversée au profit de la Compagnie d'assurance au cours du dernier exercice clos.

**** La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCI

NEUFLIZE VIE Société anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 24 986 192 euros.

R.C.S. Paris B 377 678 917. Entreprise régie par le Code des Assurances.

Siège social : 119-121 boulevard Haussmann, 75008 Paris - Téléphone : 01 56 21 80 00

